

Mata Utu, le 03/05/24 17:05:40

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dématérialisation des factures du Territoire - Passage à Chorus Pro le 1^{er} juin 2024

L'Administration Supérieure communique :

A l'attention de l'ensemble des fournisseurs agissant pour le compte des services du Territoire suivants :

- Budget Principal du Territoire
- Budget annexe du Service des Postes et Télécommunications
- Service Incendie Secours
- Académie des Langues

Dans un objectif de modernisation et d'amélioration du traitement de la chaîne comptable, le service des finances du Territoire vous informe qu'à compter du **1^{er} juin 2024**, la réception de vos factures s'effectuera obligatoirement par l'outil CHORUS Pro.

L'Administration Supérieure et la CCIMA convient l'ensemble des fournisseurs à une réunion d'information aux dates suivantes :

- **Le jeudi 16 mai 2024 à 15h au Falé de la République à Wallis**
- **Le mardi 21 mai 2024 à 15h en salle de réunion de la délégation à Futuna**

En partenariat avec la CCIMA, les fournisseurs pourront bénéficier d'un accompagnement sur Wallis comme sur Futuna pour la création de leur compte CHORUS Pro et/ou pour le dépôt des factures.

Si vous bénéficiez déjà d'un compte CHORUS Pro dans le cadre des prestations réalisées pour le compte de l'Etat, il n'est pas nécessaire d'en créer un nouveau. Il vous suffit de rechercher la structure publique concernée grâce au numéro de SIRET indiqué ci-dessous :

- SIRET 229860010 / 00011 - Budget Principal du Territoire
- SIRET 229860010 / 00094 - Budget annexe SPT
- SIRET 200 095 271 / 00017 - Service Incendie Secours
- SIRET 200 080 992 / 00015 - Académie des Langues

Nous vous remercions par avance pour votre présence.

Contact presse :
Christophe COELHO – directeur des services du cabinet du Préfet
+681.82.11.03



Préfet de Wallis-et-Futuna



@Prefet986



www.wallis-et-futuna.pref.gouv.fr

